

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Au moment où le présent rapport de suivi du commerce de l'OMC sur les évolutions liées au commerce est publié, les temps sont difficiles pour le commerce mondial. Dans un contexte de tensions géopolitiques et de crises plus fréquentes et plus graves dues aux changements climatiques, on voit de plus en plus de décisions de politique commerciale unilatérales et tournées vers l'intérieur, qui sont source d'incertitude pour l'économie mondiale.
2. Le rapport montre que, pendant la période à l'examen, soit de la mi-octobre 2023 à la mi-octobre 2024, les échanges faisant l'objet de nouvelles restrictions ont fortement augmenté par rapport à la période couverte par le précédent rapport de suivi du commerce paru en novembre 2023. Même si les Membres de l'OMC ont continué de prendre des mesures de libéralisation des échanges de vaste portée, les politiques industrielles et certains autres programmes risquent d'amplifier les tensions commerciales existantes.
3. Le présent rapport montre qu'entre la mi-octobre 2023 et la mi-octobre 2024, les Membres de l'OMC ont introduit 169 nouvelles mesures restrictives pour le commerce et 291 mesures de facilitation des échanges visant les marchandises. Il s'agissait pour la plupart de mesures à l'importation. La valeur du commerce visé par les mesures restrictives a été estimée à 887,6 milliards d'USD, en forte hausse par rapport aux 337,1 milliards d'USD mentionnés dans le rapport précédent. La valeur des échanges visés par les mesures de facilitation a également augmenté pendant la période considérée et a été estimée à 1 440,4 milliards d'USD (contre 977,2 milliards d'USD dans le rapport précédent). Le nombre d'enquêtes en matière de mesures correctives commerciales ouvertes par des Membres de l'OMC pendant la période considérée (28,2 par mois) a également augmenté par rapport à la période précédente (16,7). Dans le domaine des services, 134 nouvelles mesures ont été mises en place par des Membres de l'OMC, dont la plupart visaient à faciliter les échanges. Parmi les nouvelles mesures de soutien instituées par des gouvernements, beaucoup étaient liées aux changements climatiques ou étaient des programmes de réduction de l'impact environnemental ou des dispositifs visant à favoriser la transition vers une économie sobre en carbone, plus économe en ressources et durable.
4. Le nombre de restrictions à l'importation n'a cessé de croître depuis 2009. Pour 2024, les échanges visés par ces restrictions en vigueur ont été estimés à 2 942 milliards d'USD, soit 11,8% des importations mondiales. Ce chiffre est en hausse par rapport aux 2 480 milliards d'USD, équivalant à 9,9% des importations mondiales, indiqués dans le rapport précédent.
5. Le nombre de restrictions à l'exportation imposées par des Membres de l'OMC a augmenté depuis 2020, d'abord dans le contexte de la pandémie puis, plus récemment, du fait de la guerre en Ukraine et de la crise de la sécurité alimentaire. Bien que le nombre de ces nouvelles restrictions ait diminué pendant la période à l'examen, la valeur des échanges visés a représenté 1,1% de la valeur des exportations mondiales.
6. Au cours de la période à l'examen, plusieurs économies, faisant valoir des considérations de sécurité nationale, ont annoncé et mis en œuvre des mesures commerciales et liées au commerce. D'après les recherches préliminaires effectuées par le Secrétariat de l'OMC, la valeur globale estimée des échanges visés par ces mesures reste limitée, étant d'environ 79,6 milliards d'USD, soit 0,2% du commerce mondial.
7. Bon nombre des tendances indiquées dans le présent rapport constituent des difficultés pour le commerce international et l'économie mondiale dans sa globalité. Dans le même temps, plusieurs de ces évolutions des politiques offrent aux Membres de l'OMC des occasions de contenir et de gérer les tensions commerciales en actualisant collectivement le corpus des règles de l'OMC pour tenir compte des idées actuelles sur des questions comme la politique industrielle et les changements climatiques. Une telle coopération contribuerait à minimiser les répercussions internationales négatives des politiques actuelles et à maximiser les répercussions positives.

Constatations spécifiques

8. La baisse de l'inflation a permis aux banques centrales des économies avancées de commencer à baisser les taux d'intérêt, ce qui devrait stimuler la consommation et l'investissement au deuxième semestre de 2024 et en 2025, et permettre ainsi une **reprise progressive du commerce des**

marchandises. On s'attend maintenant à ce que la croissance en volume des échanges mondiaux de marchandises soit de 2,7% en 2024 et de 3,0% en 2025, et s'accompagne d'une croissance du PIB mondial de 2,7% aux taux de change du marché pour chacune des deux années.

9. Les prévisions commerciales actuelles n'ont que peu évolué par rapport à celles d'avril 2024 à l'échelle mondiale, mais il y a eu des changements importants au niveau régional. En particulier, on s'attend à ce que la contribution de l'Europe à la croissance du volume des échanges soit négative sur le plan tant des exportations que des importations. Parallèlement, la contribution de l'Asie aux exportations sera plus forte que prévu.

10. La valeur en dollars EU du commerce mondial des marchandises est restée stable au premier semestre de 2024, n'augmentant que d'une fraction de 1%. Le commerce des services commerciaux a continué de croître plus rapidement que celui des marchandises, affichant une forte augmentation de 7% en glissement annuel au premier semestre de 2024. Le segment du commerce des marchandises qui a enregistré la croissance la plus rapide a été celui de l'électronique. Dans le même temps, ce sont les services financiers et les autres services fournis aux entreprises qui ont le plus contribué au commerce des services.

11. De plus en plus, l'OMC voit des signes de **fragmentation du commerce** liée à des préoccupations géopolitiques. Les échanges ont de plus en plus lieu entre des économies partageant les mêmes idées, une tendance qui s'est accélérée à cause de la guerre en Ukraine. Dans le même temps, on n'observe pas encore d'évolution plus générale vers la régionalisation ou la relocalisation dans des pays voisins à l'échelle mondiale.

12. Au cours de la période à l'examen, les Membres de l'OMC ont institué **169 nouvelles mesures restrictives pour le commerce et 291 nouvelles mesures de facilitation des échanges qui visaient les marchandises** et n'étaient pas liées à la pandémie. Il s'agissait pour la plupart de mesures à l'importation. La valeur du commerce visé par les mesures restrictives était estimée à 887,6 milliards d'USD, en hausse par rapport aux 337,1 milliards d'USD mentionnés dans le rapport précédent. La valeur des échanges visés par les mesures de facilitation était estimée à 1 440,4 milliards d'USD (contre 977,2 milliards d'USD dans le rapport précédent).

13. Le **nombre de restrictions à l'importation** mises en œuvre depuis 2009 n'a cessé de croître. Pour 2024, les échanges visés par ces restrictions en vigueur ont été estimés à 2 942 milliards d'USD, soit 11,8% des importations mondiales (contre 2 480 milliards d'USD, soit 9,9% des importations mondiales, dans le rapport précédent).

14. Le nombre de nouvelles **restrictions à l'exportation** instituées a augmenté depuis 2020, d'abord dans le contexte de la pandémie, puis à cause de la guerre en Ukraine et de la crise de la sécurité alimentaire. Au cours de la période à l'examen, il y a eu une diminution du nombre de nouvelles restrictions à l'exportation instituées (53 nouvelles mesures contre une moyenne annuelle de plus de 110 mesures entre 2021 et 2023). Bien que les restrictions à l'exportation introduites aient été moins nombreuses, la valeur des exportations visées a été estimée à 276,7 milliards d'USD, soit 1,1% de la valeur des exportations mondiales de marchandises (en hausse par rapport aux 159,1 milliards d'USD, soit 0,7% des exportations mondiales, indiqués dans le rapport précédent).

15. Le nombre de restrictions à l'exportation visant des produits alimentaires, des aliments pour animaux et des engrais instituées depuis le début de la guerre en Ukraine et qui sont toujours en vigueur est tombé à 70 d'après les données disponibles. La valeur du commerce visé par ces restrictions à l'exportation a été estimée à 11,8 milliards d'USD (contre 29,6 milliards d'USD dans le rapport précédent).

16. La moyenne mensuelle des ouvertures d'enquêtes en matière de **mesures correctives commerciales** par des Membres de l'OMC a été de 28,2 au cours de la période considérée, contre 16,7 pendant la période précédente. Cela met un terme à la diminution du nombre d'ouvertures d'enquêtes observée depuis 2021. La moyenne mensuelle des clôtures d'enquêtes en matière de mesures correctives commerciales au cours de cette période a été de 9,3, soit la moyenne la plus faible enregistrée depuis 2015. Les mesures correctives commerciales, en particulier les mesures antidumping, restent un outil de politique commerciale essentiel pour les Membres de l'OMC et représentent 49,5% des mesures commerciales visant les marchandises dont il est fait état dans le présent rapport.

17. **Dans les secteurs de services**, les Membres de l'OMC ont institué 134 nouvelles mesures affectant le commerce des services, légèrement plus que les 123 mentionnées dans le rapport précédent. Un tiers de ces mesures pouvaient être considérées comme restrictives. Plus de la moitié étaient des politiques horizontales affectant le mode 3 (présence commerciale) et le mode 4 (mouvement des personnes physiques). Les mesures restantes se rapportaient aux services financiers et aux services utilisant les communications et les TI, et plusieurs affectaient divers autres secteurs de services, dont les services de distribution, d'éducation, de santé, de transport, de tourisme et certains services fournis aux entreprises.

18. La période à l'examen a été marquée par un accroissement du nombre de nouvelles **mesures de soutien générales et économiques** instituées par les Membres de l'OMC, ce qui cadre avec les constatations de l'OCDE et du FMI concernant une multiplication des politiques industrielles que les gouvernements mettent en place pour soutenir des industries et secteurs stratégiques. Il est difficile d'évaluer l'incidence de ces mesures de soutien sur le commerce et la concurrence à l'échelle internationale. La plupart d'entre elles faisaient référence à l'environnement, à l'énergie et à l'agriculture.

19. Au cours des 12 derniers mois, l'introduction de 3 nouvelles **mesures liées au commerce en rapport avec la COVID-19** et la suppression de 15 mesures existantes par des Membres de l'OMC ont été constatées pour les marchandises. La plupart des 461 mesures liées au commerce en rapport avec la COVID-19 appliquées à des marchandises par des Membres de l'OMC et des observateurs depuis le début de la pandémie visaient à faciliter les échanges (256, soit 55,5%). Les Membres de l'OMC ont continué d'éliminer progressivement les mesures liées à la pandémie, en particulier les restrictions. À la mi-octobre 2024, 86,8% des mesures de restriction des échanges liées à la COVID-19 avaient été abrogées, et seules 15 restrictions à l'exportation et 10 restrictions à l'importation restaient en place. La valeur du commerce visé par les mesures de restriction des échanges liées à la pandémie toujours en place a été estimée à 9,7 milliards d'USD (en baisse par rapport aux 15,6 milliards d'USD indiqués dans le rapport précédent).

20. Les Membres de l'OMC ont continué d'utiliser les **mécanismes de transparence des Comités SPS et OTC** pour notifier leurs mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et leurs obstacles techniques au commerce (OTC), et pour examiner leurs préoccupations commerciales spécifiques (PCS) et souvent les régler par voie non contentieuse. La sécurité sanitaire des produits alimentaires était l'objectif le plus souvent indiqué dans les notifications SPS ordinaires présentées par les Membres de l'OMC. Les discussions menées au Comité SPS ont continué de faire avancer les travaux sur la Déclaration relative aux questions SPS pour la CM12 intitulée "Relever les défis SPS du monde moderne". La plupart des 68 PCS soulevées au Comité SPS concernaient la sécurité sanitaire des produits alimentaires et la santé/les maladies des animaux. Les Membres de l'OMC ont présenté 133 notifications et communications SPS concernant des mesures prises en réponse à la pandémie.

21. Le principal objectif indiqué dans la plupart des nouvelles notifications OTC ordinaires présentées par les Membres de l'OMC au cours de la période à l'examen était la protection de la santé ou de la sécurité des personnes. Au total, 194 PCS ont été examinées au Comité durant cette période. Les Membres de l'OMC ont présenté 237 notifications OTC liées à la réponse à la pandémie depuis 2020 et ont fait référence à la pandémie de COVID-19 dans 55 PCS.

22. Le nombre de **préoccupations commerciales soulevées** au sein des Comités et organes de l'OMC a continué d'augmenter, fortement dans certains cas. Pendant la période à l'examen, les Comités de l'OMC ont continué d'être des espaces dans lesquels les préoccupations commerciales étaient abordées et les partenaires commerciaux pouvaient discuter de leurs sujets de désaccord réels ou potentiels. Les préoccupations liées au commerce dans le contexte des politiques commerciale et industrielle ont occupé une grande place dans les discussions menées au sein des Comités de l'OMC.

23. **Au Comité de l'agriculture**, les Membres ont continué d'examiner leurs politiques agricoles, dans le cadre du processus d'examen du Comité fondé sur des questions et réponses. Ils ont posé 642 questions sur des questions spécifiques relatives à la mise en œuvre, des notifications individuelles, le respect des obligations de notification et les résultats obtenus dans les négociations sur l'agriculture. La plupart de ces questions (84% de celles qui portaient sur les notifications et 47% de celles qui concernaient des questions spécifiques relatives à la mise en œuvre) avaient trait aux politiques de soutien interne. La guerre en Ukraine a occupé une grande place dans les

discussions du Comité. Conformément au mandat énoncé au paragraphe 8 de la Déclaration ministérielle sur la réponse urgente à l'insécurité alimentaire, le Comité de l'agriculture a adopté lors d'une réunion extraordinaire le rapport et les recommandations découlant du programme de travail sur les préoccupations en matière de sécurité alimentaire des pays les moins avancés et des pays importateurs nets de produits alimentaires.

24. Les Membres de l'OMC ont continué à ajuster leurs régimes de **propriété intellectuelle (PI)**. Au cours de la période à l'examen, ils ont activement participé aux discussions tenues lors des réunions formelles et informelles du Conseil des ADPIC, en particulier au sujet de la possible extension de la Décision de la CM12 sur les ADPIC concernant les vaccins contre la COVID-19 aux outils de diagnostic et traitements, ainsi que de la relance de l'examen de la mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC.

25. Le présent rapport fait aussi le point sur plusieurs autres importantes évolutions et discussions liées au commerce, notamment dans les domaines suivants: **subventions à la pêche, commerce électronique, Aide pour le commerce, marchés publics, règlement des différends, commerce et développement, facilitation des échanges, financement du commerce, micro, petites et moyennes entreprises (MPME), accords commerciaux régionaux (ACR), et commerce et environnement.**